

USMO KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES Gymnase de la Vanoise 1111 rue du Général de Gaulle 45160 OLIVET

INSCRIPTIONS 2023-2024

	NT DE LICENCE À USMO KARATE : OU CE À USMO KARATE :		RECU ? OUI NON	
NOM:				
DATE DE NAISSANCE	·			
NOM DU ou DES PAR	ENTS SI DIFFERENT :			
ADRESSE:				
CODE POSTAL:				
VILLE:				
TELEPHONE (précises	z Madame/Monsieur pour les parents) :			
ADRESSE MAIL:				
N° DE LICENCE FFDK	A (le cas échéant) :			
SECTION: Entour	ez la section pratiquée			
BABY KARATE	KARATE SANTE / SENIORS	KARATE		

"Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club sportif USMO KARATE & DISCIPLINES ASSOCIEES" "J'autorise le club sportif à publier des photos (lors de manifestations, entraînements) sur les sites internet du club et autres supports de communication"

SIGNATURE DE L'ADHERENT ou DU RESPONSABLE LEGAL:



USMO KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Gymnase de la Vanoise 1111 rue du Général de Gaulle 45160 OLIVET

DECHARGE DE RESPONSABILITE 2023-2024

Je soussigné(e),, représentant(e) légale de plein droit de mon/mes enfant(s), adhérent(e) (s) d'USMO KARATE & DISCIPLINES ASSOCIEES, ou Je soussigné(e),, adhérent(e) de USMO KARATE &
DISCIPLINES ASSOCIEES, DECHARGE par la présente les organisateurs de toute responsabilité lors de : -stages KARATE/KARATE SANTE organisés au dojo de la Vanoise au 1111 rue du Général de
Gaulle - 45160 OLIVET - et éventuellement aux endroits appropriés et proposés par l'association, se déroulant tout au long de la saison sportive 2023/2024compétitions organisées par tout organe lié à la fédération française de karaté et disciplines associées.
Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit auprès de l'association et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vols, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation aux manifestations sportives susnommées.
Pour information : La licence fédérale marque votre adhésion aux activités de la Fédération. Ainsi, vous pouvez bénéficier d'une assurance en responsabilité civile et accidents corporels dans le cadre de la pratique de votre discipline ou de l'exercice de vos activités bénévoles. Par ailleurs, vous avez la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire (voir la rubrique « <u>Assurances</u> » de l'Espace licenciés).
Je me porte également garant(e) financier(e) en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant ces manifestations.
<u>Fait à :</u> <u>Le :</u>
Signature:

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non-présentation de celle-ci, réserve le droit à l'association d'exclure ma participation aux événements.



TARIFS SAISON SPORTIVE 2023/2024

SECTION KARATE	OBSERVATIONS	COTISATION * (Licence incluse)
4-6 ans/Baby Karaté		130,00€
Karaté Enfants/adolescents		150,00 €
Karaté Adultes		190,00€
Karaté santé/Séniors		130,00€
Etudiant/recherche d'emploi karaté	JUSTIFICATIF A FOURNIR (Attestation, carte étudiant)	160,00€
Etudiant/recherche d'emploi Karaté santé	JUSTIFICATIF A FOURNIR (Attestation, carte étudiant)	110,00€

IMPORTANT:

L'association prend en charge les coupons sport, bons CAF, chèques vacances et le PASS'sport. Pour toute demande d'information à ce sujet, envoyez un mail à usmokarate@gmail.com

* le montant de la licence fédérale s'élève à 37 euros par personne et est inclus dans la cotisation (elle est reversée à la Fédération).

Tous les éléments cités ci-dessous sont obligatoires, tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte :

- **Passeport sportif : OBLIGATOIRE** pour tous les adhérents pratiquant le KARATE et souhaitant passer un grade ou faire de la compétition.
- En application de **l'article L. 231-2 du code du sport**, la commission médicale de la FFK a décidé, dans son avis du 2 septembre 2022, de **ne pas exiger la présentation d'un certificat médical pour la délivrance d'une licence**.
- **Règlement :** par espèce ou par chèque à l'ordre d'USMO KARATE



CRENEAUX HORAIRES 2023 - 2024

Les créneaux présentés ci-dessous sont susceptibles de modifications

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
(dojo Vannoise) 17:30 à 18:30 BABY KARATE	(dojo Vannoise) 17:45 à 18:45 KARATE ENFANTS TOUS GRADES	(salle du Lazin) 18h30 à 20h00 KARATE -COURS CEINTURES NOIRES	(dojo Vannoise) 17:30 à 18:30 KARATE ENFANTS TOUS GRADES
(dojo Vannoise) 18:30 à 19:30 KARATE SANTE/SENIORS (renfort musculaire, cardio, self défense)	(dojo Vannoise) 18:45 à 20:00 KARATE ADULTES CONFIRMES		(dojo Vannoise) 18:30 à 19h30 COURS COMPETITION POUR TOUS (KUMITE ET KATAS)
(dojo Vannoise) 19:30 à 20:30 KARATE ADULTES DEBUTANTS (techniques de base, apprentissages katas)/KARATE DEFENSE TRAINING			

<u>LE DOSSIER COMPLET / REGLEMENT EST A REMETTRE A ANNICK DIQUELOU-SECRETAIRE, OU THYMOTE DUNET, SECRETAIRE ADJOINT.</u>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT 20 OCTOBRE 2023.